

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE**

Service versant : Préfecture, deuxième direction, premier bureau.

Date de prise en charge : 7 février 1974

Pilon : articles n° 6, 11 à 13

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 9

Métrage : 0,9 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1968-1971

Délai de communicabilité maximum :

Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
	Subventions départementales	1971
1	Rapport au Conseil général, décisions, affaires diverses	
2	Subventions accordées chap. 904 à 954	
3	Subventions refusées chap. 956 à 963	
4	Subventions chap. 940 à 945	
5	Subventions refusées chap. 953 à 963	
	Budget départemental : budget primitif et décisions modificatives	1969-1971
7	1969	
8	1970	
9	1971	
10	Budget départemental : comptes administratifs	1968-1970